

## **Association DÉCAPE (DÉfense du CAdre de vie, du Patrimoine et de l'Environnement)**

En juin 2023, au terme de l'enquête publique concernant le projet agrivoltaïque avec élevage de poulets, porté par la société VALECO, sur 30 hectares de terres agricoles cultivées de la Plaine à Mignaloux-Beauvoir, ce dossier a été stoppé, grâce à la mobilisation et aux contributions de plus de 500 opposants, dont la municipalité, les deux Conseillers Départementaux, le Conseiller Régional et le Député.

En plus de ses impacts environnementaux, sanitaires, sur la biodiversité, le paysage et le cadre de vie des riverains, ce projet conduisait au détournement d'usage de terres agricoles, au profit d'un projet industriel photovoltaïque, dont le volet agricole tout à fait secondaire, ne servait que d'alibi pour « verdir » ce dossier.

**VALECO revient aujourd'hui avec un projet similaire, sur les mêmes parcelles agricoles, mais avec des bovins !!**

Ce nouveau projet n'est pas encore rendu public, mais l'association DÉCAPE a pu se procurer certains éléments, dont vous pouvez prendre connaissance dès à présent, sur notre site « [decape.fr](http://decape.fr) ».

### **VOULEZ – VOUS**

Le détournement d'usage de 30 hectares de terres agricoles, via une spéculation foncière, pour implanter des centaines de panneaux photovoltaïques, dont le volet d'élevage de bovins n'est qu'un alibi de « greenwashing » ?

Un élevage de bovins à proximité d'habitations construites depuis de nombreuses années ?

Bénéficier des odeurs, des mouches et des diverses nuisances liées à cet élevage ?

Encore plus de camions sur la nationale 147 Poitiers -Limoges, sur la route de Chauvigny D 951, ainsi que sur les axes routiers connexes, constitués par les routes des Bruères, de Savigny Levescault, de la Vallée des Touches et des Sachères, afin de transporter quotidiennement ces bovins sur les zones de pâturage ?

L'absence de prise en compte des centaines d'hectares de terres délaissées dans la Vienne, non cultivables, pouvant accueillir de tels projets, sans contrainte environnementale, ni agricole, ni pour la population, en s'inscrivant dans le cadre des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables ?

**Si vous répondez NON au moins à l'une de ces questions, alors faites-le savoir, réagissez :**

**=> en participant à la réunion publique d'information, ouverte à tous, organisée par VALECO  
lundi 11 mars 2024 à 20h30, salle des Magnals à Mignaloux-Beauvoir**

**=> en invitant à cette réunion** tous vos amis et relations, intéressés par ces sujets menaçant de nombreuses communes, afin de partager les informations et de favoriser un réel dialogue sur un projet impactant, l'environnement, le territoire communal et ses habitants.

**=> en soutenant l'action de l'association DÉCAPE**, afin que ce dossier fasse l'objet d'une vraie concertation publique, ainsi que d'une analyse transparente, quant à ses réels impacts environnementaux, mais aussi sur son bilan agricole, les conséquences sur la biodiversité, sur les paysages en entrée de la commune, et sur le cadre de vie des riverains.

**L'association DÉCAPE est favorable aux énergies renouvelables, sur des implantations foncières respectueuses du cadre de vie de la population, du patrimoine environnemental, agricole et historique, ce qui n'est pas le cas du dossier porté par VALECO.**

Nous comptons sur vous tous, pour participer activement aux échanges lors de cette réunion publique.

**Rejoignez-nous, venez nombreux !!**

**Informez-vous, contactez-nous, devenez adhérent, en vous connectant sur « [decape.fr](http://decape.fr) »**